

## Bulletin d'histoire politique

« Ça ne me dérange pas qu'ils soient homos, mais ils le font salement »

L'espace public de la sexualité entre hommes

Laurent Gaissad

B  
H  
P

Volume 19, numéro 1, automne 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056028ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056028ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique  
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gaissad, L. (2010). « Ça ne me dérange pas qu'ils soient homos, mais ils le font salement » : l'espace public de la sexualité entre hommes. *Bulletin d'histoire politique*, 19(1), 205–222. <https://doi.org/10.7202/1056028ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é  
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

«Ça ne me dérange pas qu'ils soient homos, mais ils le font salement»

## L'espace public de la sexualité entre hommes

LAURENT GAISSAD<sup>1</sup>  
*Université Libre de Bruxelles*

Cet article se fonde sur une série d'enquêtes menées sur la drague et la sexualité entre hommes dans les espaces publics du sud de la France<sup>2</sup> Il entend confronter plusieurs registres de discours, ceux relatifs à l'aménagement des parcs et des espaces verts où ont lieu les relations sexuelles entre hommes, et ceux qui ont cours à l'intérieur des « milieux gays » identifiés comme tels, et organisés à des fins commerciales. Il rend compte au passage d'une lente et silencieuse éradication de tels « lieux de drague » de nos centres-villes, et en même temps, oblige à constater la résistance de ces pratiques sexuelles secrètes à même l'espace public, tant aux politiques urbaines, plus ou moins coercitives, qu'à leur cantonnement toléré à un « milieu » gay. L'aménageur n'évoque pourtant jamais le désordre sexuel qu'en vagues références à l'ordre riverain. Par l'amalgame de diverses « nuisances » nocturnes, son discours tend à occulter cet aspect *sexuel* des relations entre hommes d'une même ville ou d'un même quartier. La position tenue pas les patrons d'établissements « pour » homosexuels, sous couvert d'idéal « communautaire », met quant à elle à profit une impossible mixité a priori dans une société généralement tenue pour homophobe, opposant l'hygiène et la sécurité du *Sex club* tarifé, aux risques qu'on prendrait à draguer l'inconnu dans la rue. Aux côtés d'une telle offre « sécurisée » de sexualité entre hommes, marquée par le développement d'espaces clos à cette seule fin dans les établissements, d'autres discours de mise en garde sont examinés ici : les entrepreneurs de morale que sont parfois devenus les militants d'associations de lutte contre le sida, ont ainsi amplement contribué à qualifier la sexualité entre hommes dans les lieux de rencontre à ciel ouvert. Ils en ont fait une expérience propice aux risques, non seulement d'exposition à l'infection par le virus du sida, mais aussi à toute une série de dangers nommés plus ou moins explicitement. On verra

comment leurs stratégies sur le terrain ont pu se nourrir, ces dernières années, de réflexions émanant de la sphère académique, et en l'espèce, en quoi les analyses diffèrent sensiblement dans le monde de la recherche en France et en Amérique du Nord.

D'emblée, il convient de préciser que la catégorie de « dragueur », qui recouvre de manière elliptique celle des hommes ayant des rapports sexuels entre hommes, le plus souvent sans lendemain dans les espaces publics concrets de nos villes, pose problème quand on sait que les données généralement véhiculées par la littérature scientifique au temps du sida ont été organisées à partir des seules catégories épidémiologiques : la distinction entre « hétérosexuels » et « homosexuels » est le plus souvent allée de soi. On note bien sûr, de loin en loin, des contributions où il a été recommandé de ne pas mésestimer la notion de « bisexualité »<sup>3</sup> pour saisir la possibilité d'une multi-appartenance effective sur le terrain des pratiques sexuelles. De même, il est arrivé qu'on insiste sur le flou récurrent dans l'usage générique de la catégorie de « client » de la prostitution.<sup>4</sup> Cette carence dans la définition d'une catégorie de population fixée une fois pour toutes, ressort aussi de la diversité parfois hasardeuse des acronymes en usage dans les enquêtes pour circonscrire les conduites sexuelles entre hommes, avec une volonté d'aller au-delà de la seule homosexualité, visible et assumée en tant que telle dans l'opinion (subjective ou publique), et n'équivalant pas forcément à une personnalité ou une culture gay : qu'on songe à la notion d'« hommes entre eux » proposée dès la fin des années 1980 dans les brochures de prévention en France, ou à son équivalent en anglais « MSM » (*Men having Sex with Men*) ou québécois « HARSAH » (Hommes Ayant des Rapports Sexuels Avec des Hommes). Ces formules ont en commun de faire totalement abstraction des éléments de contexte, recouvrant la grande variabilité des scripts sexuels<sup>5</sup> entre hommes, ou pour le dire autrement, ignorant les distinctions et les hiérarchies morales pourtant à l'œuvre dans la réalité. Tout se passe en effet comme si une équivalence de *praxis* pouvait effacer la diversité des situations, et en particulier, leur degré d'acceptabilité individuelle et sociale : le souci d'incorporer sous une même désignation un ensemble de conduites allant de la conjugalité au multipartenariat sans lendemain, isolerait les faits des conjonctures, et a fortiori de toute influence des systèmes de valeurs en jeu à la période contemporaine. L'épreuve d'une sexualité entre hommes dans l'« espace public » requiert d'emblée que soit considérée ici la double acception de cette notion : le fait qu'elle renvoie à la fois à un espace d'opinions, de représentations, voire de définitions concurrentes et à un espace de pratiques sociales, en l'occurrence, sexuelles en des lieux partagés, et parfois seulement bataillés entre diverses populations en présence<sup>6</sup>, donne à penser tout le contraire de leur équivalence stratégique, et pour le moins, engage à dire l'antagonisme de leur *publicité*.

## Pas de quartier pour le sexe ?

À petite échelle, ou à courte vue, les modifications du mobilier urbain ayant affecté les squares et les jardins publics ont bien quelque chance d'attirer l'attention de l'ethnographe sur la volonté aménageuse de maîtriser matériellement l'espace public :

Le nouveau parc Pompidou à Grenoble ne possède pas de buissons. Il affiche une assez belle allure, mais cette absence de buisson étonne, puisqu'on en rencontre dans la plupart des jardins et qu'il introduit une échelle médiane entre le ras du sol, la pelouse et les arbres. Le flâneur n'échappe jamais au regard, quel que soit le point de sa promenade. On a peine à croire qu'il ne s'agisse pas d'une stratégie qui vise à un meilleur contrôle des usagers. Il est vrai que les homosexuels hantent les jardins nocturnes. Une géographie a maintenant pris forme<sup>7</sup>.

Les travaux d'histoire ou de géographie urbaines n'en finissent d'ailleurs pas de narrer la disparition programmée des «tasses», urinoirs publics notoirement voués à la sexualité entre hommes, et qui ont été remplacées par les sanisettes payantes, marque déposée en 1980<sup>8</sup>. Là encore, la littérature semble dire toujours mieux la nature historiquement tourmentée des lieux : la municipalité de Londres charge trois hommes de ménage, immigrants jamaïcains, de chasser les indésirables qui ont annexé les toilettes «Messieurs» d'une station de métro, entraînant la faillite de l'établissement public. Devenus gérants, ceux-ci s'empressent de déboulonner les caméras de surveillance pour encourager le retour des dragueurs qui constituent l'essentiel de la clientèle<sup>9</sup>.

Intervalles discrets, mixtes et accessibles, les lieux de drague et de sexualité entre hommes sont aussi *durablement* inscrits au cœur des villes. Néanmoins, ils ne cessent de bouger et de se transformer sous la pression de l'aménagement : ils racontent l'histoire immédiate d'une relation dynamique entre le désir et l'espace urbain. À Marseille, le lieu de drague qu'on appelle «Sébastopol» est une zone qui entoure la Caisse Régionale d'Assurance-maladie et les groupes scolaires adjacents :

Les vieux dragueurs racontent qu'à l'origine, le lieu était situé place Sébastopol, où il y avait une «tasse». Eux, en général, ils font la différence : pour le lieu actuel, ils disent «Doria», du nom de la crèche et d'une rue juste à côté, Roussel-Doria. Il y en a qui sont nostalgiques de cette époque-là [...]. Je crois que le lieu s'est déplacé avec la fermeture de la pissotière. Il fallait un abri. Sébaste maintenant, c'est ici...

Le lieu de drague s'est relocalisé avec la démolition de la vespasienne de la place où les hommes se retrouvaient jadis, en direction du square le plus proche, attenant à la crèche Doria, et ouvert sur le boulevard. La drague annexe les trottoirs, les abords d'un boulo-drome peu éclairé le soir, et le jardin d'enfants aux portails ouverts. Jusqu'à une heure avancée

de la nuit, les ruelles du quartier sont autant de voies dérobées où se suivre pour du sexe sur place. On continue à dire « Sébasto », sans forcément connaître la référence à la place et à la « tasse » d'origine. Les automobilistes forment un circuit à sens unique, tant et si bien que l'habitué parle d'aller « à vire-vire ». Mais, le plus souvent, c'est le petit square qui abrite les échanges sexuels. À l'origine, ce jardin était aussi doté d'une pissotière, dans l'angle sombre de la crèche actuelle. Les habitués parlent même d'une fontaine pour boire et se laver les mains : « Une place qui sera bientôt agrémentée d'une fontaine rustique, recréant ainsi les anciennes places de villages », précisait le plan d'origine de « Remodelation du square Doria », rédigé en août 1973 par les services de la ville de Marseille. Il est aussi noté qu'« une attention toute particulière a été portée sur le choix des plantations, de façon à obtenir un ensemble végétal le plus important possible tout en utilisant le minimum de place au sol » et que « cet espace vert jouera un rôle prépondérant dans la vie du quartier »<sup>10</sup>. Le soir venu, les hommes entrent directement dans la verdure, protégés des lumières du quartier par l'abondance des buissons, arbres et bosquets.

À l'époque, c'était déjà un jardin d'enfants, mais c'était plus boisé. On pouvait faire l'amour sur place plus facilement. Il y avait plusieurs coins pour se cacher. Aujourd'hui, il n'y a plus que ce coin de buisson : j'appelle ça la « chambre ». Elle est toujours occupée... et il n'y en a plus qu'une<sup>11</sup>.

Une importante opération d'élagage de la végétation au tout début des années 1990 n'ayant manifestement pas suffi à décourager l'assiduité des dragueurs, l'installation de lampadaires halogènes à l'intérieur du square a soudain vidé les lieux :

C'était Versailles ! C'était fait exprès, une agression, un véritable plan de campagne de la mairie. C'est arrivé il y a environ cinq ans, et depuis trois mois, c'est à nouveau éteint. Du coup, ça a repris, ça a relancé le lieu, les voitures s'arrêtent à nouveau<sup>12</sup>.

Une fois leur usage tombé en désuétude quelques mois plus tard, les voitures ont en effet recommencé à s'arrêter en bordure des grilles ouvertes, et les activités secrètes ont repris. Nouvelle campagne d'éclairage en 1996, pour « mettre en valeur le site » ; la presse locale se fait alors l'écho des élus de quartier pour justifier « la taille d'arbres, d'arbustes et de toute végétation "sauvage" », cherchant à confondre toutes les marges :

Il faut dire qu'aussi bien les prostitué(e)s que les toxicomanes et plus largement les voyous de tous poils s'abritaient jusqu'alors – en toute impunité – derrière les hauts fourrés et les espaces verts pour s'adonner à leurs actes répréhensibles, les uns et les autres pouvant anticiper les interventions de police, ce qui rendait difficile, notamment la nuit, tout travail de prévention<sup>13</sup>.

Significatif, le flou dans les désignations entend taire la nature des relations entre hommes dans le voisinage. Il y va, pour des décideurs locaux zélés, d'une sorte d'esthétique préventive qui voudrait associer « la préservation de l'environnement et la sécurité de tous ». <sup>14</sup> Début 1997, le cahier des 4e et 5e arrondissements annonce ainsi la création d'une « cellule verte » sous l'impulsion de Bruno Gilles, maire du 3e secteur, et avec le soutien de Renaud Muselier, premier adjoint au maire de Marseille. À l'issue d'un stage de botanique sous l'égide de la Direction de l'Écologie et des Espaces Verts de la ville de Marseille (DEEV), aux fins « de rénover et d'embellir les jardins existants » :

La dernière nouveauté apportée par cette Équipe « Verte » n'est autre que la fermeture des jardins la nuit et l'ouverture le matin, afin d'éviter certains désagréments, comme les préservatifs, les seringues, les nuisances ou le regroupement d'une certaine délinquance évoluant la nuit <sup>15</sup>.

La mesure, ponctuelle et aléatoire, que le soir venu on évoque comme le « mystère de la fermeture des grilles », ne produit que peu d'effets sur la drague dans le quartier. L'ouverture d'un chantier fin 2000, dans le cadre des opérations municipales « Grands projets pour petits travaux », met par contre définitivement fin aux rapports sexuels dans le jardin. À la veille du second mandat du maire de la ville, la formule recouvre une « programmation financière et politique fourre-tout », d'après un fonctionnaire municipal <sup>16</sup>; autrement dit, la budgétisation de petits chantiers éparpillés dans l'espace urbain, surtout dans les espaces verts. L'opération « Crèche Doria. Aménagement d'une aire de jeu et d'un nouvel accès principal » voit ainsi la mairie des 4e et 5e arrondissements rétrocéder à la crèche environ 500 m<sup>2</sup> des 1400 de la surface initiale du square Doria. Inaccessible pendant le chantier, le « jardin » n'offre plus aujourd'hui aucune zone de verdure et reçoit directement la lumière du boulevard, surtout depuis l'arrachage d'arbres supplémentaires. La drague et la sexualité entre hommes dans le quartier ont presque disparu avec cette rénovation.

À l'autre bout de Marseille, et depuis plus de deux décennies, les abords du parc « Borély » captent pour partie les recompositions d'un commerce sexuel jadis implanté au centre-ville. Au cœur de ce véritable « archipel » de lieux de drague nocturnes, c'est le parc Henri Fabre, siège de l'École Nationale Supérieure de danse Roland Petit, qui concentre l'activité secrète. Entouré de résidences chics et traversé par le ruisseau de l'Huveaune, la presse locale ne manque pas de rapporter l'évolution des conflits autour de ce qu'elle désigne très tôt comme un « bois de Boulogne » à la Marseillaise <sup>17</sup>.

Début 1988, Jean-Claude Gaudin, alors maire des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements, relaie le Conseil d'Intérêt de Quartier (CIQ) Milan-Saint-Giniez,

opposé à l'installation saisonnière de forains sur les berges de l'Huveaune : il propose, pour « ce quartier où la contribution aux finances locales est plus importante qu'ailleurs et qui entend bien protéger son environnement », la création d'un parc public fermé la nuit doté d'une crèche. Le CIQ appelle à la conversion du parc en espace vert, et à la « désinfection » des bords de la rivière qui traverse les quartiers sud, car la population « très inquiète de ce "no man's land" interlope » y voit « un fourre-tout, domaine des clochards, des prostituées, des homosexuels et des drogués ». Les riverains se mobilisent ensuite contre les décisions de la municipalité Vigouroux du mars 2001 et du 14 avril 1989 d'ouvrir sur le terrain boisé, ancienne propriété familiale acquise par la ville et réservée pour équipements publics, une école de danse « dont les nuisances sont encore mal appréhendées mais risquent d'être importantes », selon le CIQ. Les travaux de l'École Nationale Supérieure de Danse de Marseille, qui ouvrira en octobre 1992, se poursuivent cependant, en même temps que l'aménagement des berges de l'Huveaune, dans le jardin public que des usagers souhaitent voir « clôturé et gardé ». Désigné comme « l'un des plus importants lieux de débauche de la cité » fin 1994, l'inquiétude et la colère seraient montées d'un cran : préservatifs usagés, seringues souillées, allées et venues suspectes dans ce « lieu de prostitution ouvert à des gens extérieurs à la ville » au vu des plaques d'immatriculation. Des habitants du quartier témoignent pour dire que leurs enfants mineurs sont abordés par des inconnus, et « se disent prêts à prendre eux-mêmes les choses en main si rien n'est entrepris au plus vite... ». On préconise la fermeture du parc à 18 heures, la présence policière de jour et de nuit, et la mise en fonction d'agents en civil. Au lendemain de la visite de Jean-François Mattei, alors député des Bouches-du-Rhône, le nouveau maire du 8<sup>e</sup> arrondissement, Yves Bonnel, fait éclairer et élarguer la zone « critique ». En mars 1995, l'assemblée générale du CIQ se consacre à « la dérive de notre quartier » : le parc aurait « retrouvé sa quiétude d'antan depuis qu'il est fermé et que l'on a débroussaillé », mais on se plaint de l'augmentation du trafic en direction des plages, lié à la « double-vie » d'une zone résidentielle vivant de plus en plus la nuit, ou encore que les abords de « l'avenue du parc Borély attirent toujours plus de prostitués et autres délinquants ». Typique des coupures de presse et des nombreux courriers de doléances adressés aux élus locaux au tournant du siècle, l'amalgame des différentes « nuisances diurnes et nocturnes subies par les riverains du parc Henri Fabre » conduit l'adjoint au maire délégué aux espaces verts à satisfaire les Conseils syndicaux de copropriétaires qui veulent doter leurs résidences d'une clôture pour donner « une certaine unité aux limites du parc tout en améliorant notre sécurité ».

En avril 2001, le directeur de l'Écologie et des espaces verts (DEEV) interpelle pourtant les Services techniques de la Ville : « Nous pourrions



bien assister prochainement à des actes de violences, car d'après certaines personnes, le climat se détériore». Quatre catégories d'usagers «dont les intérêts diffèrent» réclament l'ouverture plus tardive du parc: boulistes, adhérents de l'École de Danse, propriétaires de chiens, et «enfin ceux qui souhaiteraient l'accès libre du parc en soirée ou dans la nuit pour certaines pratiques». Il convient d'élaguer «la zone arborée trop propice en soirée et durant la nuit, de créer un petit parking, et d'ouvrir jusqu'à 20 heures, voire 21 heures en été. L'École de Danse doit respecter la convention d'occupation (fermeture, entretien du parc) et la police nationale intervenir la nuit pour engendrer un climat plus serein». Dans l'immédiat, la police des parcs accentue les rondes quotidiennes. Courant 2002, la détérioration des berges de l'Huveaune est mise à la fois au compte des phénomènes naturels et du vandalisme, les éclairages ayant été détruits par des jets de pierres, tandis que le CIQ stigmatise toujours la prostitution masculine et le tapage nocturne des bandes de jeunes: le parc est fermé la nuit, mais le lieu de drague homosexuel aurait atteint une renommée européenne. «Il ne s'agit pas de notre part d'homophobie» jure le président de la nouvelle «Association des amis du parc Henri Fabre». Principalement composée d'habitants du groupe Étienne-Milan, elle lance un appel au député-maire local, Philippe Tian, pour qui: «il faut des sanctions de la police et que les juges suivent...». Habitant la même résidence, des adolescents ont lynché un étudiant, le laissant pour mort aux abords du parc en août 2004<sup>18</sup>. La mairie de secteur a reconnu entre-temps que «s'agissant d'insécurité, Saint-Giniez rencontre les mêmes problèmes que les autres secteurs de la ville»... La liberté est donc toute relative au cœur des quartiers sud de Marseille plongés dans le sommeil, car si les lieux facilitent la sexualité entre hommes, la menace fait également partie d'un paysage parfois violent et policé<sup>19</sup>.

### **Morales militantes, morales savantes**

Aux risques systématiquement encourus dans les lieux de drague au grand air, tenanciers et habitués des commerces gais ont tendance à opposer la sécurité, l'hygiène et la convivialité des dispositifs aménagés qu'ils gèrent ou côtoient exclusivement. Clamer la cohésion organisée face à une adversité toute relative, et des valeurs prétendument «communautaires», masque cependant mal le bénéfice économique d'une impossible mixité *a priori*, et d'un brassage toujours supposé dangereux. À la limite, celui qui s'obstinerait à s'aventurer hors des parcours balisés et tarifés, pour goûter à l'indétermination propre aux rencontres des lieux de drague extérieurs, s'exposerait presque délibérément aux risques d'agressions, bravant à ses dépens les mises en garde alarmistes dont les milieux organisés se font l'écho consciencieux. À plus forte raison, certains patrons ont choisi



d'agrandir l'espace confiné de la *back-room*, jusqu'alors « arrière-salle » du bar ou de la discothèque, à toute la surface de leurs locaux, à l'exception du guichet à l'entrée ou, parfois, des douches. Le nom et l'aménagement intérieur de ce type de dispositif pour hommes appelé *Sex club* s'inspire souvent de lieux publics en milieu urbain sur le thème du chantier, de l'entrepôt ou du garage. Ce qui participe ici d'une mise en scène fantasmatique où exotisme de classe et brouillage des appartenances sont au rendez-vous serait plus « maîtrisable » en de tels contextes. Le cantonnement du sexe à ces espaces clos, tarifés et fortement ségrégués, n'est pas sans susciter un sentiment nostalgique chez ceux qui regrettent, pour en avoir fait l'expérience au cours des décennies précédentes, notamment dans les années 1970, la mixité de classe, d'âge ou de culture des échanges sexuels entre hommes à même la rue des grandes métropoles :

Derniers soupirs de la cité du plaisir. Si les relations entre des générations différentes représentaient une utopie motrice pour certains militants de gauche des années soixante, les relations entre les classes sont le vice secret que les villes ont toujours refusé d'admettre<sup>20</sup>.

La virtualité des contacts standardisés rendus possibles par le développement d'Internet est, de loin en loin, présumée responsable de la mort de la ville telle que nous la connaissons, et plus particulièrement, d'une sexualité secrète marquée par la diversité urbaine de leurs protagonistes. Dernièrement, des recherches nord-américaines en sciences sociales vont même jusqu'à envisager la perte du secret propre à ces sexualités dans l'espace public comme un deuil à faire des emplacements désertés par la drague au temps du sida, vacants ou réhabilités<sup>21</sup>. Dans les « ghettos » gais, la diversité sociale, économique et générationnelle ne va en tout cas pas de soi. En France, les recherches sur les mondes gais établis sont restées relativement muettes sur cette dimension des relations sur place. Singulièrement, les rapports de domination *endogènes* sont éludés par l'attention portée à une homophobie générale, et qu'on présume aussi « intériorisée ». Bien des auteurs soulignent l'importance symbolique du *coming out*, étape initiale et continue de l'affirmation d'une identité homosexuelle en construction dans un environnement hostile, sans pour autant envisager le coût et les moyens concrets de cette affiliation au « milieu » gai. Presque invariablement présentée sur un mode victimaire, c'est l'hypothèse d'une identité « blessée » qui continue de prévaloir ici, en écho aux travaux fondateurs de la sociologie française en ce domaine<sup>22</sup>. Tout débat se caractérise dès lors par la déclinaison de situations marquées par une carence, une précarité toujours synonyme de risques. Le parcours typique de l'homosexuel masculin devient bien vite celui où se confondent, en étant positivement corrélés, le risque identitaire et celui de l'infection par le VIH,

ce qui revient à dire qu'une « bonne » identité gay reste la meilleure des préventions<sup>23</sup>. La situation des hommes plus âgés ne fait, quant à elle, l'objet que de peu de commentaires. La brigade criminelle de Paris signale toutefois que « c'est une population vulnérable, un peu comme les vieilles dames », et en effet, la plupart des hommes agressés dernièrement, comme ceux qui reçoivent à domicile après un contact sur le réseau téléphonique, ont rarement moins de cinquante ans. Si le vol tourne parfois au meurtre, le « truqueur », selon le jargon policier, motive parfois son choix en disant que « c'est un milieu facile, aisé. Des gens bien avec qui on peut rapidement faire connaissance »<sup>24</sup>. Entre-temps, des écriteaux sont apparus sur les portes blindées de clubs gays dotés d'une *back room*, ou dans certains saunas des grandes métropoles européennes, indiquant que la prostitution est strictement interdite dans l'établissement. À cette volonté de circonscrire les mixités entre hommes, répond la figure bien floue du « casseur de pédé ». Peu saisissable, cette dernière contribue à taire les risques auxquels le désir entre hommes les expose parfois sans dire son nom, y compris dans ces comptoirs du sexe réservés à l'entre-soi : moins tapageuses que les violentes agressions délibérément homophobes, préméditées ou en groupe, mais tout aussi cruelles. Il est des issues criminelles aux contacts sur les lieux d'une séduction propice aux « faux-semblants », où l'agresseur n'est pas toujours un intrus. Il arrive ainsi, dans la continuité des premiers contacts, que des corps à corps largement engagés au domicile des victimes « rencardées » dans des lieux publics tournent au drame, défrayant la chronique des organes de la presse locale<sup>25</sup>.

De leur côté, les acteurs de la lutte contre le sida ont eux aussi tendance à adhérer à une conception favorable à un « encadrement » relatif de la sexualité, surtout lorsqu'il s'agit de mener à bien une intervention préventive en « milieu ouvert », pour reprendre les termes qu'ils empruntent au monde de l'action éducative ; autrement dit, pour aller à la rencontre de ceux dont ils estiment, peu ou prou, qu'ils vivent leur homosexualité sur le mode précaire et primitif de la promiscuité sexuelle, de l'anonymat, de la clandestinité et du silence, d'emblée interprétés comme autant de facteurs de risques. Les bénévoles d'associations n'hésitent d'ailleurs pas à aller débusquer les hommes qui draguent jusque dans les buissons du parc de l'île du Ramier, à Toulouse, la nuit :

Lors des interventions se développent donc des situations fort répétitives où c'est toujours le volontaire qui interpelle quelqu'un. Disons : c'est un vendredi soir vers 23 heures. Beaucoup de dragueurs sont déjà partis quand ils ont vu arriver la voiture d'AIDES avec quatre personnes à l'intérieur. Ce ne peut être qu'une perturbation, soit des agresseurs ou des flics, ou bien AIDES. De toute façon, la situation de drague est « cassée », et il vaut mieux partir tout de suite. Donc, ceux qui sont restés sont interpellés, un par un, par les volontaires d'AIDES. Ceux qui essaient d'éviter la rencontre se voient pris dans des « embuscades », comme les décrit Christophe lorsqu'il insiste sur cette technique de

positionnement des volontaires qui tend à «rafler» le maximum de dragueurs en fuite [...]. D'un côté, il y a les volontaires, intervenant avec leurs idées sur ce que doit être un rapport sexuel, de l'autre, les dragueurs se voient mis dans une position où ils doivent «avouer» leurs activités. Les volontaires viennent en intrus sur le terrain habituel des dragueurs, et dans une démarche auto-légitimée, ils viennent se frotter à une réalité «exotique» dont ils ne cessent de se distancer avec un air d'instance supérieure [...]. La déontologie d'AIDES interdit toute drague lors d'une intervention, une logique qui rappelle celle des administrations sanitaires et sociales où la place de chacun – intervenant/usager – est marquée par la «bonne» distance<sup>26</sup>.

La présence de ces «faiseurs de bien»<sup>27</sup> sur les lieux de drague, est souvent planifiée. Par conséquent, on peut la prévoir dans une certaine mesure. Aussi, ces intrusions qui, à l'usage, peuvent être esquivées, finissent-elles par s'adresser à titre exclusif aux seuls habitués des mêmes lieux aux mêmes moments, en général ouverts à la conversation et familiers des discours de prévention, dont ils sont destinataires ailleurs, notamment dans les commerces du milieu gai où ils sont assidus. Bien souvent, la détermination associative s'est inspirée directement des recherches en sciences sociales qui, de manière concomitante, se sont considérablement développées au temps du sida : à l'évidence, la sexualité entre hommes dans l'espace public a eu beau passer pour peu assimilable à une «culture» homosexuelle, la perspective d'une évolution des mœurs et d'une acceptation progressive dans l'opinion générale et «moderne» a renforcé l'idée que les rencontres anonymes et sans lendemain étaient un phénomène périphérique au statut *résiduel*, celui d'une autre époque, bientôt révolue, où la vie secrète des individus ne serait plus en somme que le signe de leur manque à être, volontaire et personnel, ou bien collectivement subi, selon les interprétations. L'idée d'une «dispersion» (homo)sexuelle a ainsi occupé le devant de la scène<sup>28</sup>, justifiée par un goût pour le rendement propre à une psyché de l'homosexuel masculin<sup>29</sup>. Et quand bien même on aura tenté la critique d'un «paradigme de la promiscuité»<sup>30</sup>, c'est avant tout pour indiquer qu'en plus d'une réponse aux besoins sexuels, le multipartenariat était un moyen à risque de chercher le «partenaire idéal tant rêvé»<sup>31</sup>. Elle est encore tacitement incriminée dans les rapports de l'Institut national de veille sanitaire (INVS) en juin 2005, par son directeur général dans la presse<sup>32</sup>. L'argument faisant de ce stigmatisme gay une plus-value d'intégration sociale sur fond de sida est récurrent : «Quand les gens se sentent pris dans une vie affective et sexuelle non reconnue socialement, ils sont condamnés à une plus grande errance, une plus grande consommation aléatoire, discrète, nocturne, et sans protection<sup>33</sup>.»

Les appels à considérer le lien entre style de vie sexuelle et prise de risques continuent à stigmatiser les rencontres multiples et brèves, souvent anonymes, voyant là un élément *nouveau* et constitutif de l'identité

homosexuelle, associé à un abandon de plus en plus fréquent de la prévention<sup>34</sup>, ou gageant que « sans doute, le développement d'une sexualité multipartenaire et parfois non protégée doit-il être compris en partie comme un phénomène de résistance à la normalisation de l'homosexualité »<sup>35</sup>. Une historicité factice allant du « plaisir roi » des années 1970 à la discipline sexuelle imposée par l'épidémie courante 1980-1990, jusqu'à un « retour à la culture hédoniste » où une sexualité « anxiolytique » serait devenue au tournant du siècle « une étrange valeur-refuge dans un monde perçu comme hostile et tragique », est également en vogue<sup>36</sup>.

Dans le même domaine, les recherches nord-américaines insistent, ces dernières années, sur l'instabilité psychologique, et les conduites dites « compulsives » sont associées à d'autres comportements d'addiction (aux drogues et à l'alcool, par exemple) : les enquêtes ont alors beau restituer subtilement le contexte et les hiérarchies de risques liés à un environnement incertain, potentiellement hostile, voire coercitif, elles postulent un peu vite un « langage du risque » et restent trop vagues pour corréliser « la détermination des choix de comportements à risque des hommes ayant des rapports sexuels entre eux dans les lieux de drague en plein air et la précarité de leur situation psychologique et physique personnelle »<sup>37</sup>. Souvent l'argument consiste à faire de la drague une activité dans laquelle les hommes se réfugient, et les notions de relâchement (*relapse*) ont été proposées pour signaler dans ces usages une volonté d'échapper à ses problèmes :

*The physical and social characteristics of public and commercial sex environments... frequented by men who have sex with men may provide the heightened emotional experiences that enable cognitive escape by amplifying sexual arousal*<sup>38</sup>.

Un tel « échappement » cognitif a d'ailleurs été érigé en modèle à partir de l'échantillon d'une enquête sur les hommes séropositifs en milieu urbain (SUMS) soulignant le rôle de critères psychosociaux multiples – l'homophobie, la dépression, l'usage de drogues, le comportement sexuel à risque, l'infection à VIH – dans le recours aux lieux de sexe procurant ce qu'on décrit en termes de « décharge de l'anxiété et de la vulnérabilité par l'immersion dans la sexualité »<sup>39</sup>. L'idée de « compulsion sexuelle » est alors régulièrement évoquée au nombre des facteurs à prendre en compte dans la programmation des politiques sanitaires et sociales<sup>40</sup>, sans pour autant que soit questionnée la dimension morale d'un tel modèle d'analyse. Le silence qui caractérise les échanges a également fait couler beaucoup d'encre : presque toujours, il a été interprété comme le symptôme du refoulement collectif d'une activité sexuelle présumée honteuse et forcément synonyme de risques. Le langage n'implique pourtant pas forcément une proximité sociale : ici, il n'équivaut pas au non-dit, loin s'en faut,

mais revêt au contraire une fonction pratique de distanciation dont les rencontres aujourd'hui rendues possibles par Internet rappellent l'évidence. Souvent, on a aussi cherché à dissocier les sociabilités et la sexualité, séparant délibérément la dimension symbolique des rituels conviviaux entre hommes d'un côté, pensés comme « homosociabilité », et de l'autre, le caractère asocial du « sexe pour le sexe »<sup>41</sup>, sans parole et donc sans engagement... à notre époque, on a presque envie de dire « sans contrat ». Les mêmes auteurs insistent donc sur une opposition dans la géographie des établissements gais parisiens, plus volontiers voués au sexe au fur et à mesure qu'on s'écarte du centre, c'est-à-dire du quartier du Marais, au cœur de Paris. La description des établissements oppose le haut au bas, le devant au derrière, l'éclairé au sombre, le public au privé, sur un mode binaire, « vieilleries » anthropologique<sup>42</sup> transposée aux us et coutumes spécialisés en fonction des différents espaces à l'intérieur des bars : « Le gay, homosocial dans la salle du comptoir, devient davantage le dragueur, toujours homosocial mais dans un but nettement sexuel, dans l'espace intermédiaire et finit [sic] comme gay homosexuel dans l'espace périphérique du sexe anonyme<sup>43</sup>. »

Du coup, ces expériences du bout du monde sont explicitement reléguées au plus bas « des niveaux différenciés de visibilité publique » dans l'expérience gaie parisienne<sup>44</sup> : l'espace réel des rencontres, réduit au symbolique, devient alors celui où le *sexuel* ne l'est qu'« un peu, sur les bords » du *social*, souverain en son juste milieu. En France, c'est d'ailleurs la manifestation d'une sexualité dans un espace public « détourné » à des fins privées qui fait problème. Suivant le même argument d'une construction « duelle » des espaces, l'intimité sexuelle à même la rue engendre le « détournement provisoire », les « dérivations des fonctions initiales » des lieux<sup>45</sup>. L'image est presque celle d'une zone de non-droit : les actions préventives auraient vocation à la sécuriser en y restaurant parole et citoyenneté, un peu comme à une lointaine banlieue turbulente et précaire des univers gais établis et civilisés. Acte rédempteur, le message associatif consisterait dès lors à convertir cette *homosexualité* « sauvage », tapie dans la rue en silence, en expression publique, homosocialité toute entière dévouée à son droit de cité.

## Conclusion

Également soucieux d'ordre public, la volonté de l'aménageur est bien de rendre au plus grand « nous » l'usage autorisé d'un quartier. Un « nous » de convention, bien sûr, et un espace public *théorique*, excluant le scandale des relations secrètes entre hommes, ou celui associé à d'autres pratiques pareillement susceptibles d'incommoder la morale du voisinage... quand bien même elles renvoient à des continuités entre « publics » qui ne sont

distincts qu'à première vue. Dans tous les cas, ces appropriations de l'espace matériel laissent des traces inconvenantes – notamment les préservatifs ou les seringues usagées, d'ailleurs régulièrement amalgamées les unes aux autres dans les coupures de presse régionale – bien visibles, et pour cette raison même peu désirables. Qu'on songe aux arrêtés anti-mendicité et anti-prostitution qui ont fleuri dans les villes françaises à la même période, précipitant la reconfiguration des espaces occupés par les populations condamnées à errer en périphérie des centres historiques, ou à se faire encore plus discrètes dans les foules urbaines.

Le maire de Marseille a par exemple adopté des positions et des mesures franchement hostiles aux « mendiants de l'Est » tout en faisant montre de tolérance à l'égard des « lieux de drague spécialisés »<sup>46</sup>. Parfois, c'est encore la figure du « trop plein », ou l'idée d'un écoulement immodéré et polluant qu'on aura voulu associer à l'expression de la sexualité dans l'espace public. La représentation tenace héritée d'un hygiénisme en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup> surprend moins lorsqu'un directeur de l'Écologie et des espaces verts vient à considérer le parc Henri-Fabre à Marseille comme « une zone exutoire, puisque ce site accepte les activités refoulées sur le parc Borély »<sup>48</sup>, que chez l'expert en sciences humaines : en soulignant de tels déplacements la logique symbolique plutôt que territoriale (maintien de la discrétion, de l'anonymat et du silence), il en est pour y voir « une mécanique inaudible et adaptative, un principe de report de flux »<sup>49</sup>. Officiellement, les transformations matérielles et leur impact sur les ambiances locales, autrement dit, sur l'agglomération spontanée de populations jugées « autres », se sont souvent réclamés d'une esthétique citadine prônant d'abord le bien-être collectif. Les municipalités ont ainsi joué la surenchère des équipements publics à grands coups d'enveloppes financières et autres dotations tantôt économiques, culturelles, ou même sportives, mais toujours médiatiques. L'effet de leurs politiques sur les divers « lieux de drague » de nos centres villes est donc considérable. Les emplacements bougent, comme s'ils avaient à subir le contrecoup des décisions municipales, ici d'aménager un square, là de valoriser un jardin ou une vieille muraille, ou encore, au gré de l'actualité nationale, en vue de « sécuriser » un quartier : depuis 1995, les plans Vigipirate successifs ont également eu des conséquences non négligeables sur les « lieux de drague », comme sur d'autres figures urbaines de l'« offense territoriale »<sup>50</sup>, non simplement aux abords des gares SNCF et des zones de transit mais aussi dans la proximité des établissements scolaires et autres édifices publics<sup>51</sup>.

Du côté des militants, et de la recherche en sciences humaines dans le domaine, la désignation des emplacements voués au sexe entre hommes porte aussi presque toujours le sceau des risques et de la vulnérabilité, en même temps qu'un stigmate où les usages clandestins dérogeraient aux devenir autrement plus louables d'une homosexualité respectable

et « citoyenne », en voie de normalisation dans le droit et dans l'opinion<sup>52</sup>. Figure urbaine autrement légitime, le notable, fût-il gay, surinvestit bien sûr cet espace (du pouvoir) public, auquel la recherche aurait d'ailleurs beau jeu d'échapper. Raison de plus pour refouler des manifestations sexuelles secrètes leur caractère *durable*, en les disant « détournées » ou « précaires »<sup>53</sup>. Les analyses des espaces investis par ce désir en milieu urbain préfèrent dire *momentanées* les pratiques, et conclure que leurs protagonistes « ne s'insèrent pas dans le paysage, ils s'inscrivent davantage dans la concrétisation d'un instant que dans une logique de la durée. Ils ne sont que de passage, ils sont comme des figurants »<sup>54</sup>. Enfin, un tel décalage entre la persistance d'une « inconduite » sexuelle entre hommes dans la matérialité de l'espace public, et les modes d'expression où l'homosexualité est devenue un enjeu d'opinion motive l'examen critique. Au travers des effets cumulés de la planification urbaine ou sanitaire, l'effort requis concerne tout particulièrement les prétentions discursives à définir les rapports du sexuel au social, encore une fois irréductible à la partition commode du privé au public. Face à une épidémie durablement politique, la bonne volonté, profane ou académique, confond souvent l'opinion et l'expérience, l'idée et le phénomène : la *publicité* des espaces de sexualité entre hommes en ressort moins lisible dans sa double acception. Considérer la dissonance dans les échanges médiatisés par Internet s'avère-t-il indispensable, cela requiert quelques précautions de méthode. De même, il y a lieu d'aborder plus finement le contour des nouvelles figures de la « dangerosité » dans les discours savants – psychologiques, éducatifs, judiciaires – cristallisés sur les conduites à risques : la question du *bareback* (le fait d'avoir des relations sexuelles non protégées) notamment, les débats sur la pénalisation de la transmission du VIH, ou encore le traitement des agressions à caractère « homophobe », ont généralement eu pour arrière-plan le maintien d'une sexualité secrète et « débridée » dans l'espace public, et son statut moral eu égard au modèle conjugal gay qui, entre-temps, a gagné une partie des opinions nationales du monde occidental.

## Notes et références

1. NDIR : cet article devait paraître dans le dossier coordonné par David Risse dans le *Bulletin d'histoire politique*, vol. 18, n° 2. Laurent Gaissad est chercheur invité à l'Université Libre de Bruxelles (FNRS/FRFC). Projet « Normes, genre et sexualités : Intimités, sexualités et normes. Pour une histoire comparée des pratiques occidentales aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ». Il est également associé au LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires – Université de Toulouse le Mirail, CNRS) [laurent.gaissad@ulb.ac.be].
2. Il fait suite à une conférence à l'atelier « Genre(s) et sexualité(s) » de l'Institut de Sociologie à l'Université Libre de Bruxelles le 24 avril 2007.



3. Deschamps, C. *Le miroir bisexuel. Une socio-anthropologie de l'invisible*, Paris, Balland, 2002.
4. Serre, A., «Prostitution. Succès et impasses de la prévention», *ANRS-Journal du Sida-Transcriptase*, Vancouver, no. spécial, 1996.
5. Simon, W., et Gagnon, J. H., «Sexual scripts: Permanence and change», *Archives of Sexual Behavior*, vol. 15, no. 2, 1986, p. 97-120.
6. Gaissad, L. et Deschamps, C., «Des sexualités dans l'espace public. Moments "autres" et co-voisinages multiples», *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2-3, 2007, p. 357-369.
7. Sansot, P., *Jardins Publics*, Paris, Payot, 1993, p. 77.
8. Blidon, M., «La dernière tasse», *espacestems.net*, 2005. Voir aussi le chapitre consacré «Aux origines de la police sanitaire» de R. H. Guerrand, *Les lieux. Histoire des commodités*, Paris, La Découverte, 1985, p. 73-100, et bien sûr les travaux de l'historien A. Corbin, *Le temps, le désir, l'horreur. Essais sur le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1991.
9. Warwick, C., *La pissotière*, Paris, 10/18, UGE Poche, 1999.
10. Ville de Marseille, Direction de l'Architecture, Division des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE), «Remodelation du square Doria», août 1973.
11. Extrait d'entretien avec un habitué du lieu de drague, Marseille, 1995. Enquête préalable à mes recherches doctorales sur «Les formes notoires de sexualités secrètes».
12. *Idem*.
13. *Le Méridional*, «Espaces verts aménagés pour plus de sécurité», 5 avril 1996, M. C.
14. *Idem*.
15. *Marseille Infos*, «Une cellule verte dans les 4<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> arrondissements», 1<sup>er</sup> mars 1997, p. 26.
16. Ville de Marseille, Discours de présentation des orientations municipales pour le mandat 2001-2007 de Monsieur Jean-Claude Gaudin, 25 juin 2001.
17. Parmi les articles et documents administratifs consultés: *Le Méridional*, 22 décembre 1988, «CIQ. À quand le parc Gabès et la "désinfection" de la promenade de l'Huveaune?», J. Bettoia. *Le Méridional*, 15 février 1990, «Les petits tracés du paradis», J. M. Caparros-Matabon. *Semaine Provence*, 24-31 mai 1991, «Le renouveau de Saint-Giniez», M. Bertagna. *Le Méridional*, 17 novembre 1994, «Parc Gabès. La prostitution sur la sellette!», M. C. *Le Provençal*, 13 décembre 1994, «Parc Henri Fabre. Les riverains dénoncent un "Bois de Boulogne"», C. D. *Le Méridional*, 22 mars 1995, «St-Giniez-Prado-Plage. La grande mobilisation», M. C. *La Marseillaise*, 16 mars 1999, «Saint-Giniez. La sécurité au centre des préoccupations», J. L. *La Marseillaise*, 12 février 2002, «Berges de l'Huveaune. Les habitants demandent plus», J. L. *La Provence*, 26 février 2002, «Drague nocturne. Le ras-le-bol des riverains», C. François. *Libération*, 19 août 2004, «Un étudiant homo sauvagement agressé à Marseille», D. Arnaud. *Le Monde*, 21 août 2004, «Enquête ouverte à Marseille après l'agression d'un homosexuel», L. Leroux. *Libération*, 29 septembre 2004, «Treize arrestations à Marseille après le tabassage d'un homo», D. Arnaud. *Le Monde*, 8 octobre 2004, «Sept adolescents marseillais ont raconté aux policiers

leur "chasse aux pédés" », L. Leroux. Ville de Marseille, Conseil de groupe des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements, Délibération n° 88/007 du 31 mars 1988 sur l'aménagement de l'ancien terrain Fabre, Boulevard de Gabès. Ville de Marseille, CB/ME/DEEV, 7 mai 1999, « Parc Henri Fabre. 13008 Marseille », Surface et équipement. Ville de Marseille, Courrier du Conseil Syndical des Copropriétaires de la résidence « La Pélissière » à M. R. Assante, Adjoint au Maire, Délégué aux Espaces Verts, du 01 juillet 2000. Ville de Marseille, Courrier de V. Franceschi (DEEV) à J. Raffin (DGST) du 12 avril 2001.

18. La citation du titre de cet article provient d'une déclaration de l'un de ces jeunes agresseurs à la presse : « Nous avons décidé de leur faire peur pour qu'ils ne reviennent plus dans le quartier. Ça ne me dérange pas qu'ils soient homos, mais ils le font salement ».
19. Les données recueillies sur la police feraient l'objet d'un article à elles seules : les « barrages » aux abords des lieux de drague, avec contrôles d'identité et des plaques d'immatriculation sont mis au compte de plaintes ou de pétitions du voisinage, et coïncideraient avec les périodes électorales. Pour maintenir l'activité « indésirable » dans ses frontières nocturnes, sont aussi verbalisés les stationnements suspects dans la journée, et les attentats à la pudeur, bien que des prévenus pour exhibitionnisme dans ce cas aient été relaxés en France courant 2005.
20. B. Denderson, *Sexe et solitude*, Paris, Editions Payot & Rivages, 2001, p. 88-89.
21. R. Sember, « In the shadow of the object. Sexual memory in the AIDS Epidemic », *Space and Culture*, vol. 6, n° 3, 2003, p. 214-234.
22. M. Pollak, *Les homosexuels et le sida. Sociologie d'une épidémie*, Paris, Métailié 1988.
23. La notion d'identité est rarement envisagée dans sa définition ethnographique, comme le propose J. F. Bayart, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, c'est-à-dire « mélangée, relationnelle, inventive ».
24. *Libération*, 12 novembre 2001, « Homosexualité, les victimes de l'ombre », F. M. Santucci.
25. Les nombreuses « affaires » rapportées par la presse généraliste française en l'espace de quelques années suscitent bien des raccourcis et amalgames qui autorisent difficilement le portrait robot de l'homophobe qu'on a voulu dresser. Voir notamment : *Libération*, 30 novembre 2004, « À quoi pensent les casseurs de pédés ? », D. Arnaud ; *La Dépêche du Midi*, 13 mars 2002, « Les meurtriers des homosexuels voulaient tuer une troisième fois », J. N. Gros ; *La Dépêche du Midi*, 09 juillet 2005, « Piège mortel dans une discothèque gay », F. Abéla ; ou en ligne sur tetu.com le 1 septembre 2004, « Agression homophobe à Montpellier », et le 18 octobre 2004, « Un homosexuel tué de 44 coups de couteau », et sur e-llico.com le 22 octobre 2004, « Nîmes. Arrestation du meurtrier d'un gay ».
26. W. Jäcklein, « Enjeux et rationalités des acteurs de prévention contre le sida en milieu gai à AIDES Toulouse », rapport de stage de DEA de Sociologie, Université de Toulouse le Mirail, Toulouse, 1998, p. 6-7.
27. Selon l'expression utilisée par Robert Ezra Park auprès de ses étudiants pour distinguer le travail social de la sociologie. D'après W. Raushenbush, *Robert E.*

- Park. *Biography of a sociologist*, Durham, Duke University Press, 1979. R. E. PARK parle à ses étudiants de «Damned do-gooders».
28. Notamment par les premiers projets de partenariat civil en France relayés par l'association AIDES, l'absence de cadre légal pour la conjugalité gaie s'articulant aux préoccupations de santé publique en temps d'épidémie.
  29. M. Pollak, *Une identité blessée*, Paris, Métailié, 1993.
  30. R. Mendès-Leite, *Le sens de l'altérité. Penser les (homo)sexualités*, Paris, L'Harmattan, 2000.
  31. M. Bochow, «Les déterminants des comportements à risque», dans R. Mendès-Leite (dir.), *Sociétés. Sexualité et Sida*, Paris, Dunod, 1993, vol. 39.
  32. Voir *Le Monde*, 20 juin 2005, «Les relations sexuelles non protégées ont augmenté de 70% depuis 1997 chez les homosexuels», P. Benkimoun, et *Têtu*, juillet/août 2005, «Il n'y a aucune raison d'accepter une quelconque fatalité vis-à-vis de la transmission du VIH», G. Brückner.
  33. D. Defert, J. Le Bitoux et C. Gendro, «L'itinéraire d'une association de lutte contre le sida. Un entretien avec Daniel Defert, fondateur de AIDES», *Triangul'ère*, no. 31-2, 2002, p. 33-42.
  34. F. Lert, «Prévention chez les homosexuels masculins. "Tout reste à entreprendre"», *La Santé de l'Homme*, n° 379, 2005, p. 21-22.
  35. C. Broqua et P. O. Busscher, «La crise de la normalisation. Expérience et conditions sociales de l'homosexualité en France», dans C. Broca, F. Lert et Y. Souteyrand (dir.), *Homosexualités au temps du sida. Tensions sociales et identitaires*, Paris, ANRS, 2003, p. 19-33.
  36. A. Molla, «Approche juridique des comportements sexuels aboutissant à la transmission du virus à autrui», *Triangul'ère*, n° 31-2, 2002, p. 72-77.
  37. A. M. Somlai, S. C. Kalichman et A. Bagnal, «HIV risk behaviour among men who have sex with men in public sex environments. An ecological evaluation», *AIDS Care*, vol. 13, n° 4, 2001, p. 503-514.
  38. K. J. Vicioso, J. T. Parsons, J. E. Nanin, D. W. Purcell et W. J. Woods, «Experiencing release. Sex environments and escapism for HIV-positive men who have sex with men», *Journal of Sex Research*, vol. 42, n° 1, 2005, p. 13-19.
  39. D. Mc Kirnan, D. Ostrow et B. Hope, «Sex, drugs and escape. A psychological model of HIV risk behaviours», *AIDS Care*, n° 8, 1996, p. 655-669: «[...] release from distress and vulnerability through immersion in sexuality», ma traduction.
  40. M. Reece et B. Dodge, «Exploring indicators of sexual compulsivity among men who cruise for sex on campus», *Sexual addiction and compulsivity*, vol. 11, n° 3, 2004, p. 87-113.
  41. R. Mendès-Leite et P. O. De Bussher, *Back-rooms. Microgéographie «sexographique» de deux back-rooms parisiennes*, Lille, Gai Kitch Camp 1997,.
  42. Le mot est de F. Laplantine, *Je, nous et les autres*, Paris, Le Pommier, 1999, p. 21.
  43. R. Mendès-Leite et P. O. De Bussher, *op. cit.*, p. 41.
  44. E. Redoutey, «Géographie de l'homosexualité à Paris, 1984-2000», *Urbanisme*, n° 325, 2002, p. 59-63.
  45. R. Mendès-Leite et B. Proth, «Pratiques discrètes entre hommes», *Ethnologie française*, vol. 32, n° 1, 2002, p. 31-40, et B. Proth, *Lieux de drague. Scènes et coulisses d'une sexualité masculine*, Toulouse, Octares 2002.

46. Voir les archives du quotidien d'information en ligne destiné aux élus locaux en date du 4 novembre 2003, publié par l'Association des Maires de France sur <http://www.maireinfo.com>.
47. A. Corbin, *op. cit.*
48. Courrier du Directeur de l'Écologie et des Espaces Verts au Directeur Général des Services Techniques de la Ville de Marseille du 12 avril 2001 ayant pour objet les «Doléances des Riverains. Parc Henri Fabre (8<sup>e</sup>)».
49. E. Redoutey, *op. cit.*
50. E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, Paris, Minuit, 1973.
51. Créé en 1978, alors que l'Europe connaissait une vague d'attentats, le plan Vigipirate a été actualisé à trois reprises, en juillet 1995, en juin 2000 et en mars 2003.
52. M. Bozon et V. Doré, *Sexualité, relations et prévention chez les homosexuels masculins. Un nouveau rapport au risque*, Paris, ANRS, 2007, signalent néanmoins les limites du paradigme, notamment à partir de l'enquête Presse Gay, et de contributions sur la prise de risque dans les couples gays ou la notion de *bare-back*.
53. J. F. Laé et B. Proth, «Les territoires de l'intimité, protection et sanction», *Ethnologie Française*, vol. 32, n° 1, 2002, p. 5-10.
54. B. Proth, *op. cit.*